

COMPTE RENDU CLASSES VIRTUELLES

Participants	25 professeurs d'arts plastiques de lycée 61 professeurs d'arts plastiques de collège Tout le monde est en bonne santé.
Constats	<p>D'un établissement à l'autre l'organisation et les moyens numériques utilisés pour la continuité pédagogique sont variables, tout comme les taux d'élèves mobilisés dans le cadre de cette continuité pédagogique. Cette variation de la mise en œuvre de la continuité pédagogique selon les établissements pose problème aux professeurs en service partagé. Car cela les oblige à multiplier les supports de communication.</p> <p>1^{ère} semaine de continuité pédagogique très difficile en raison des dysfonctionnements de l'ENT. De plus, surcharge de travail pour les élèves et les parents.</p> <p>Amélioration progressive du fonctionnement de l'ENT au cours des 2^{ème} et 3^{ème} semaines. Les élèves et les parents sont progressivement moins débordés en raison d'une charge de travail plus adaptée par les professeurs.</p> <p>Fonctionnement et utilisation optimisés de l'ENT à partir de la 3^{ème} semaine dans toute l'académie.</p> <p>Mise en place d'un suivi plus individualisé des élèves qui est gratifiant pour les professeurs et les élèves, bien qu'il soit très chronophage. De nouvelles relations entre professeurs d'arts plastiques et élèves se tissent de manière positive. Les pratiques professionnelles des professeurs d'arts plastiques s'adaptent et évoluent en visant un enseignement beaucoup plus explicite et des usages des moyens numériques optimisés.</p> <p>Il a été nécessaire dans un premier temps d'apprendre aux élèves à bien utiliser les moyens numériques pour communiquer, comme avec l'ENT.</p> <p>Depuis la 4^{ème} semaine, concentration des usages numériques via l'ENT qui offre des fonctionnalités adaptées et diversifiées à l'enseignement à distance : gestion des travaux et des rendus des élèves, enregistrements audio, exercices, formulaires d'auto-évaluation, galerie d'établissements, etc.</p> <p>Relâchement de l'investissement des élèves de 3^{ème} depuis le passage en contrôle continu.</p> <p>Nécessité d'anticiper la prise en charge psychologique des élèves à la reprise des cours. Car certains d'entre eux peuvent être choqués par l'épidémie du COVID 19 et le confinement.</p>
Questions lycée	Réponses lycée
Comment prendre en compte les élèves en fracture numérique ou en situation délicate pendant le confinement ?	Identifier ces élèves et transmettre leurs noms aux professeurs principaux et chef d'établissement. Se concerter à leur sujet avec votre équipe éducative et vos chefs d'établissement dans la perspective de la reprise des cours. Veiller à ne pas les léser.

<p>Calendrier et procédures d'admission en écoles d'art</p>	<p>Consulter chaque site d'écoles d'art en fonction des besoins des lycéens, afin de savoir comment sont réorganisés les calendriers et procédures d'admission en écoles d'art.</p> <p>Examen d'entrée en 1^{ère} année à l'ESACM</p> <p>La date limite de candidature est le 20 avril 2020. Vous pouvez adresser votre dossier d'inscription au concours par mail à candidature@esacm.fr</p> <p>Les épreuves sont prévues les 6 et 7 mai 2020.</p> <p>Les éventuelles modifications de ces dates ou des modalités de l'examen seront indiquées sur le site de l'ESACM.</p> <p>Communiqué de l'Association nationale des écoles d'art (ANdEA) à propos des examens d'entrée et des commissions d'équivalence</p>
<p>Classes virtuelles ?</p>	<p>Utiliser la classe virtuelle CNED ou Scaleway pour l'Éducation un nouveau service mis à disposition pendant la période pour des réunions à distance en web conférence https://educnat-ensemble.scaleway.com/</p> <p>Lire et visionner les tutoriels pour la classe virtuelle CNED dans les lettres 2 et 3 #ArtsPlastiques_NUM_Clermont.</p>
<p>Evaluation</p>	<p>PREMIÈRE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</p> <p>Les épreuves communes de contrôle continu sont annulées. Pour la spécialité arts plastiques abandonnée en fin de 1^{ère}, les notes retenues seront celles du livret.</p> <p>En fonction des dates de réouverture des établissements, les notes obtenues au cours du troisième trimestre seront prises en compte avec bienveillance. En tout état de cause, ces évaluations correspondront à des notions travaillées en cours par les élèves.</p> <p>Les évaluations auxquelles les professeurs auraient procédé pendant le confinement ne compteront pas dans les notes attribuées au titre de l'examen, afin de ne pas générer d'inégalité de traitement entre les candidats.</p> <p>TERMINALE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</p> <p>Les épreuves terminales sont annulées.</p> <p>Les épreuves terminales seront validées sur le fondement du livret. Un jury d'examen des livrets arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues pendant l'année de terminale. Il tiendra compte de l'ensemble des autres éléments du livret (progression de l'élève, efforts relevés par le conseil de classe, assiduité) pour attribuer les notes définitives.</p> <p>En fonction des dates de réouverture des établissements, les notes obtenues au cours du troisième trimestre seront prises en compte avec bienveillance. En tout état de cause, ces évaluations correspondront à des notions travaillées en cours par les élèves.</p> <p>Les coefficients des différentes disciplines de chaque filière resteront identiques.</p> <p>Les élèves qui auraient entre 8 et 9,9 de moyenne pourront passer les oraux de rattrapage dans les conditions ordinaires : possibilité de choisir deux matières à présenter à l'oral entre le 8 et le 10 juillet.</p> <p>Comme habituellement, un travail d'harmonisation interviendra, afin de respecter l'égalité de traitement entre candidats.</p>

	<p>Après l'éventuel retour des élèves en classe, l'enjeu principal sera de consacrer l'essentiel du temps aux apprentissages afin de limiter d'éventuels retards et de permettre une poursuite d'études au lycée et dans les formations du supérieur dans de bonnes conditions.</p> <p>Pour les élèves des classes à examen le cadre général est donc celui de la transformation des épreuves terminales en contrôle continu (DNB en 3ème, enseignement de spécialité « abandonné » en première, épreuves du baccalauréat 2020...) en s'appuyant sur « <i>les moyennes des trois trimestres de l'année à l'exception des notes obtenues pendant le confinement dans les disciplines concernées</i> ».</p> <p>En plus de celles qui peuvent déjà avoir été réalisées avant le confinement, les éventuelles évaluations du 3ème trimestre ne pourront donc porter que sur les questions, savoir-faire et démarches abordés après la réouverture des établissements, soit au bénéfice d'apprentissages nouveaux, soit après réinvestissement, reprise et consolidation des éléments traités pendant le confinement. L'objectif de ces évaluations sera bien de valoriser l'investissement et les progrès des élèves au sein des temps d'apprentissage hors confinement dans un souci d'équité de traitement des élèves. Des évaluations dès le retour de confinement ne semblent pas être en adéquation avec cet objectif.</p> <p>L'évaluation doit faire sens et porter sur les acquis réels des élèves. Elle peut prendre des formes variées (orale, projets, écrits...), mais doit être cohérente avec les pratiques habituelles de la discipline déclinées par le professeur (qui « <i>reste, plus que jamais, responsable de sa progression, de ses méthodes et de leur adaptation</i> »).</p> <p>La tenue d'examens blancs, qui ne peuvent se comprendre que dans la mesure où ils préparent à des examens terminaux, ne semble donc pas en phase avec les annonces de suppression des épreuves terminales.</p>
<p>Comment évaluer l'assiduité des élèves ? Evaluation par compétences ?</p>	<p>Mettre en place une évaluation formative par compétences, visant les efforts, les progrès, l'autonomie, l'initiative, l'assiduité des élèves, sans léser les élèves en fracture numérique ou en situation personnelle délicate.</p> <p>Viser la compétence disciplinaire : « Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique. »</p> <p>Il est important de rappeler aux élèves de 1^{ère} et Terminale que leurs progrès, leurs efforts et leur assiduité seront évalués de manière formative, en lien avec les compétences disciplinaires, à la reprise des cours.</p>
<p>Peut-on maintenir l'enregistrement des notes obtenues pendant le confinement si elles ont un coefficient 0 ?</p>	<p>Attention, les évaluations auxquelles les professeurs ont procédé pendant le confinement ne compteront pas dans les notes attribuées au titre de l'examen, afin de ne pas générer d'inégalité de traitement entre les candidats.</p> <p>Attention, assurez-vous avec votre chef d'établissement que vos notes enregistrées avec un coefficient 0, pendant le confinement, ne seront pas prises en compte dans la moyenne des 3 trimestres, hors confinement, du contrôle continu.</p>
<p>Pour les autres niveaux de lycée sans examen arrête-t-on les notes ?</p>	<p>Pendant le confinement, privilégier une évaluation formative, sans notes, adossée aux compétences disciplinaires. Ne pas léser les élèves en fracture numérique ou en situation personnelle délicate.</p>

Comment seront organisées les commissions d'harmonisation ?	En attente des décisions ministérielles
Questions collègue	Réponses collègue
Comment prendre en compte les élèves en fracture numérique ou en situation délicate pendant le confinement ?	Identifier ces élèves et transmettre leurs noms aux professeurs principaux et chef d'établissement. Se concerter à leur sujet avec votre équipe éducative et vos chefs d'établissement dans la perspective de la reprise des cours. Veiller à ne pas les léser.
Comment optimiser les usages de l'ENT ?	Lire les lettres 2 et 3 #ArtsPlastiques_NUM_Clermont et visionner les tutoriels indiqués dans ces lettres : pour bien gérer le travail des élèves, pour évaluer et verbaliser avec l'audio, pour exposer leurs productions dans des galeries sur l'ENT, pour auto-évaluer grâce aux formulaires et aux exercices de l'ENT.
Peut-on déposer des vidéos sur l'ENT ?	Oui, mais il faut que les vidéos soient légères pour ne pas saturer les espaces de stockage de l'ENT.
Évaluation ?	<p>DIPLÔME NATIONAL DU BREVET Les élèves seront évalués sur la base du livret scolaire, qui représente d'ores et déjà 50% de la note finale du brevet, et qui permet de certifier la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Le diplôme est délivré sur la base de niveau de maîtrise des compétences, eux-mêmes fondés sur l'appréciation du conseil de classe qui se prononce au 3ème trimestre de l'année de 3ème. Les notes obtenues en cours d'année fondent évidemment en grande partie son appréciation. Si la réouverture des établissements le permet, le conseil de classe tiendra compte du résultat des évaluations passées par les élèves postérieurement à la réouverture des établissements.</p> <p>Les évaluations auxquelles les professeurs auraient procédé pendant le confinement ne compteront pas pour l'obtention du diplôme, afin de ne pas générer d'inégalité de traitement entre les candidats. Pour ne pas léser, les candidats, l'épreuve orale est donc supprimée.</p> <p>Mettre en place des évaluations formatives par compétences, visant les efforts, les progrès, l'autonomie, l'initiative, l'assiduité des élèves, sans léser les élèves en fracture numérique ou en situation personnelle délicate.</p> <p>Possibilité d'utiliser la fonction enregistrement audio de l'ENT pour enregistrer oralement vos évaluations formatives pour toute la classe ou pour des élèves en particulier.</p> <p>Possibilité de mettre en place des auto-évaluations en créant des questionnaires via l'outil formulaire de l'ENT.</p> <p>Viser la compétence disciplinaire : « Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique. »</p>

	<p>Il est important de rappeler aux élèves de 3^{ème} que leurs progrès, leurs efforts et leur assiduité seront évalués de manière formative, en lien avec les compétences disciplinaires, à la reprise des cours.</p>
<p>Comment sera organisée la reprise des cours à partir du 11 mai 2020 ?</p>	<p>En attente des décisions ministérielles, concertations en cours à ce sujet.</p>
<p>Classes virtuelles</p>	<p>Utiliser la classe virtuelle CNED ou Scaleway pour l'Éducation un nouveau service mis à disposition pendant la période pour des réunions à distance en web conférence https://educnat-ensemble.scaleway.com/</p> <p>Lire et visionner les tutoriels pour la classe virtuelle CNED dans les lettres 2 et 3 #ArtsPlastiques_NUM_Clermont.</p>
<p>Les projets artistiques et culturels pourront-ils être finalisés en fin d'année scolaire ? Nouvelle organisation de la classe, l'œuvre ?</p>	<p>Ce point est actuellement géré par la DAAC. Les mesures prises vous seront communiquées ultérieurement. Merci à Sophie Duverger, professeure d'arts plastiques et webmestre de la DAAC, pour son aide précieuse et le suivi de cette question.</p> <p>Un tableau récapitulatif de la réorganisation des actions EAC vous sera envoyé après les vacances de Pâques.</p>
<p>Padlet</p>	<p>Faire un usage RGPD compatible de padlet. Ne pas mentionner le nom des élèves, ne pas déposer des photographies d'élèves identifiables sur padlet. Respecter les préconisations du CNIL – RGPD par où commencer ?</p>